

Stabilité du taux de chômage au mois de septembre

Au mois de septembre 2026, une diminution du nombre de chômeurs-euses (-21) est constatée, ramenant l'effectif à 3'945 personnes. Le nombre de demandeurs-euses d'emploi enregistre également un recul (-26), s'établissant désormais à 6'297 personnes.

Le taux de chômage neuchâtelois se maintient à 4.4%, un niveau identique à celui du mois précédent. La stabilité prévaut également aux niveaux romand et national, avec des taux qui demeurent respectivement à 4.3% et 3.0%.

Du côté des secteurs économiques, le recul le plus marqué est observé dans l'horlogerie (-28), suivie des autres activités manufacturières (-19) et du commerce de gros et réparation d'autos et motos (-14). À l'inverse, les activités spécialisées, scientifiques et techniques (+15) ainsi que la construction (+9) enregistrent une hausse de leurs effectifs.

Chez les jeunes de moins de 25 ans, le nombre de chômeurs-euses augmente (+21), portant leur taux de chômage à 5.3% (+0.2 pt), tandis que celui des personnes âgées de 25 à 49 ans (-32) et des plus de 50 ans (-10) diminue.

En ce début d'automne, la situation reste globalement stable sur le marché du travail neuchâtelois, à l'image des niveaux romand et national. La hausse du chômage chez les jeunes se poursuit, dans le prolongement des inscriptions consécutives à l'achèvement des formations.

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document

Taux de chômage

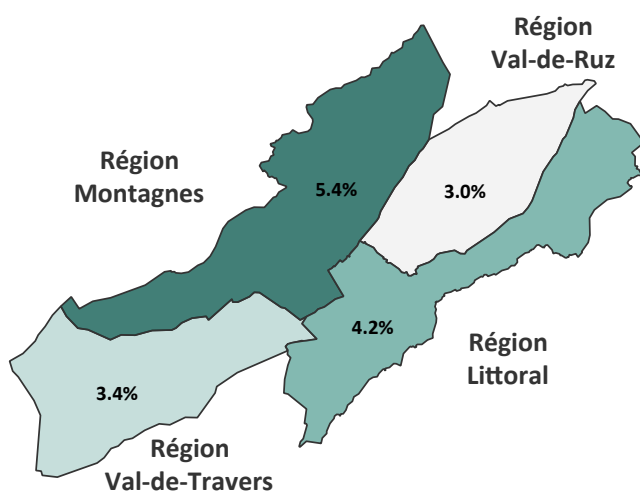
	Septembre 2026	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	4.4%	+0.0	-0.2
Suisse romande ⁷	4.3%	+0.0	+0.2
Suisse	3.0%	+0.0	+0.2

Nombre de chômeurs-euses selon la durée

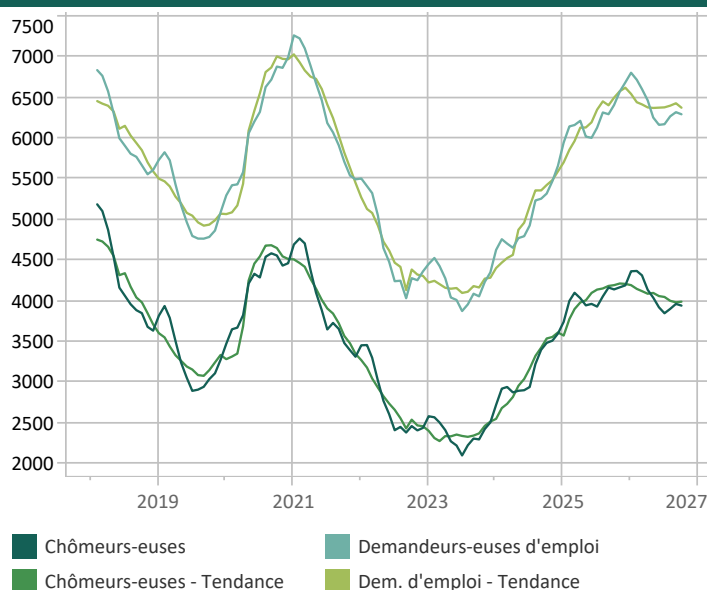
1 972	1 091	882
-------	-------	-----

■ 1-6 mois ■ 7-12 mois ■ > 1 année

Taux de chômage selon la région



Évolution des effectifs



Chiffres clés et évolutions mensuelles

590

Places
vacantes⁸

414

Emplois
retrouvés⁹

114

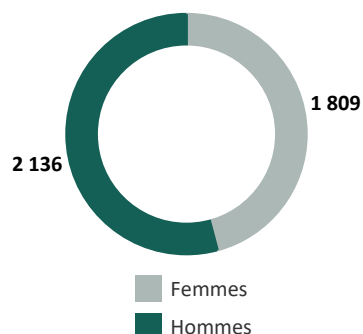
Arrivées en
fin de droit¹⁰

59.9%

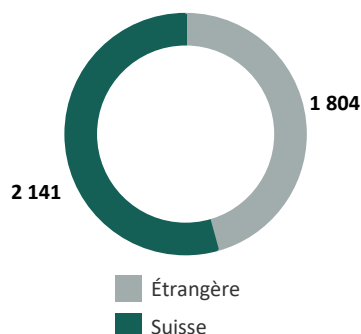
Part des
personnes
indemnisées¹¹

Profils des chômeurs-euses

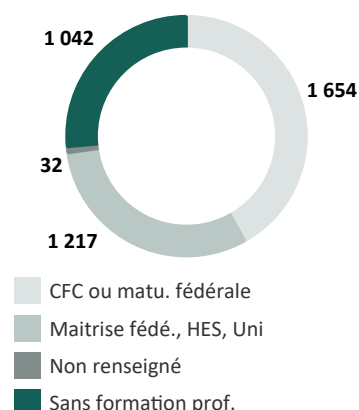
Selon le sexe



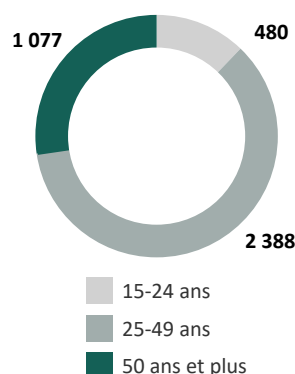
Selon l'origine



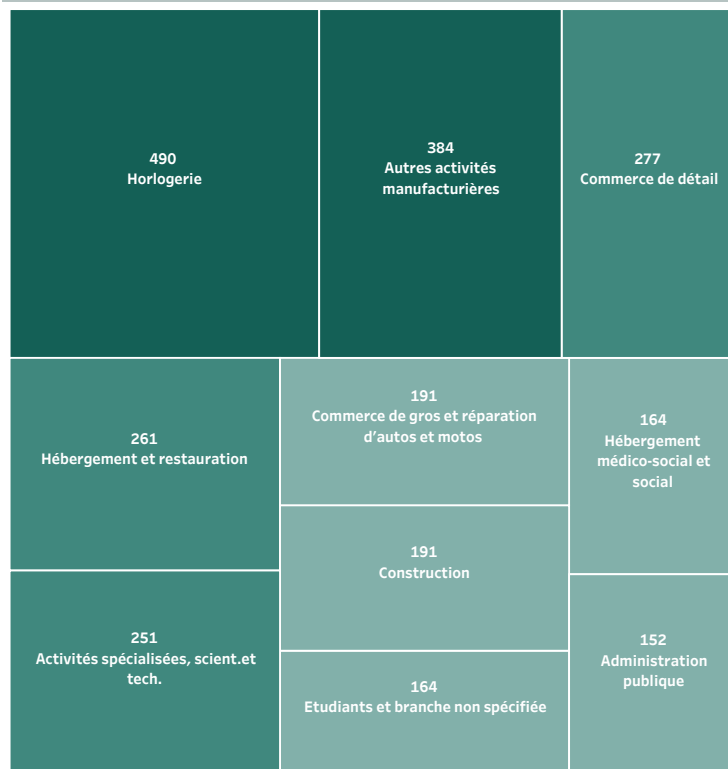
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs-euses



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi

- 1) Nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2021 à 2023
- 2) Moins de 25 ans
- 3) De 50 ans à 64 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs-euses d'emploi, chômeurs-euses et non-chômeurs-euses, inscrit-e-s aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à pourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le-la chômeur-euse a travaillé avant son inscription à l'ORP.